



FORMULAIRE D'INSCRIPTION MARCHÉ AUX PUCES

FÊTE DU FROMAGE ET DES PRODUITS DU TERROIR

DIM. 21 SEPTEMBRE 2025

LES RÈGLES D'ATTRIBUTION :

→ **1 EMPLACEMENT MAXIMUM PAR FAMILLE (6 mètres)**

→ **Les emplacements seront attribués par ordre d'arrivée de façon nominative lors de l'inscription et ne pourront en aucun cas être réservés pour d'autres personnes.**

→ **Aucune pré-inscription ou pré-réservation.**

→ **Tarif de l'emplacement : 15 Euros.**



Nom :

Prénom :

Adresse exacte :

N° : Rue :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Email :

N° pièce d'identité :

N° d'immatriculation du véhicule présent sur le site :

Déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant(e)
- Ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-2 du Code du Commerce)
- Ne pas proposer de restauration (réservé au Comité des fêtes)
- Ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du Code Pénal)
- Avoir pris connaissance et accepter le règlement de la manifestation

Fait à Marly le :

Signature :